

# L'appel expert

Renseignement juridique par téléphone



3 éditeurs juridiques répondent à vos questions



OBTENIR UNE RÉPONSE



**rapide**

L'appel expert est un service de questions-réponses téléphonique, sur la base des fonds documentaires du premier groupe français d'édition juridique, dans tous les domaines du droit.

COMMENT ÇA MARCHE ?

## Gagner du temps au quotidien...

Quelle que soit votre motivation, avec L'appel expert, vous êtes assuré d'une prise en charge immédiate.

Formés à l'exploitation des outils de recherche sur l'ensemble des fonds, nos juristes vous garantissent une recherche optimisée, ce qui vous permet d'obtenir une réponse documentée en un minimum de temps<sup>(1)</sup>.

**1**

Appelez L'appel expert\*, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**2**

Posez votre question à notre juriste et obtenez une réponse immédiate ... si votre question nécessite une recherche approfondie, nous vous garantissons une réponse sous 48h maximum.

**3**

Recevez, sur simple demande, un extrait de documentation.

\* Numéro Indigo (0,118 €/mn)

## Notre engagement :

Prise en charge et réponse immédiate.  
Si votre question nécessite une recherche plus approfondie, nous vous garantissons une réponse dans un délai maximum de 48 heures.

(1) Les réponses apportées par le service L'appel expert ont pour seul objet de fournir des renseignements et informations à caractère documentaire conformément à la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990. Ces informations n'ont en aucun cas valeur de consultation juridique.



PUISER À LA

# source

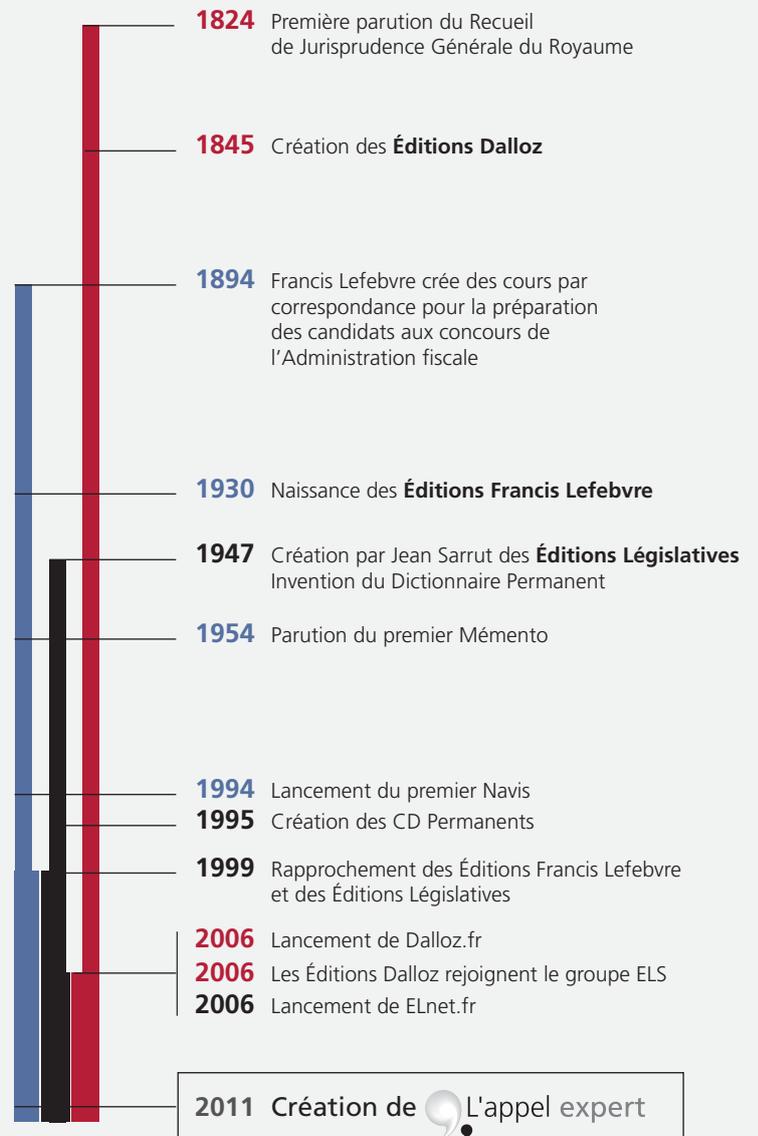
À vos côtés depuis toujours,  
votre source documentaire  
est consultable directement.

Choisir L'appel expert, c'est avoir  
pour alliés les trois grands éditeurs  
juridiques français que sont les Éditions  
Francis Lefebvre, les Éditions Législatives  
et les Éditions Dalloz.

La puissance des fonds documentaires  
des trois éditeurs vous donne accès à  
l'intégralité des domaines du droit :

- Social
- Fiscal
- Affaires
- Immobilier
- Environnement
- Public
- Civil et procédure civile
- Pénal et procédure pénale
- Droits spécialisés (action sociale, sport...)

## retour sur le 1<sup>er</sup> groupe d'édition juridique français



Un lien direct entre le texte et vous



AGIR SUR DES BASES  
**solides**

Qui mieux qu'un éditeur  
peut garantir la validité  
de ses informations ?

Fort de 1500 auteurs qui contribuent  
à nos publications, le service L'appel  
expert vous garantit non seulement  
la validité des réponses, mais surtout,  
vous offre la certitude d'être en prise  
directe avec l'actualité du droit.

En effet, les juristes de L'appel expert,  
consultent et exploitent l'ensemble  
des fonds des trois maisons et sont  
quotidiennement en lien avec les  
rédactions concernées.

comment  
votre question  
est-elle traitée ?



Vous posez votre question



Les juristes de L'appel expert  
interrogent toute la documentation disponible



En cas de nécessité (évolution jurisprudentielle,  
disposition législative en cours de modification...),  
les juristes interrogent directement les rédacteurs.



1500 auteurs dans toutes les spécialités du droit

En 48h maximum,  
vous obtenez une réponse sûre  
et documentée.  
L'extrait de documentation  
sur lequel s'appuie la réponse  
vous est transmis par email.



COMPTER SUR UN SERVICE

# souple

Pour un usage fréquent  
ou occasionnel...

Qu'il s'agisse  
d'une question simple  
ou d'un sujet complexe...

C'est vous qui modelez le service  
à votre mesure.

Des offres forfaitaires en fonction  
de votre usage, de une à un nombre  
illimité de questions, qui sauront  
s'adapter à l'évolution de vos besoins  
tout au long de l'année.

## pensé pour une grande liberté d'usage

### Souplesse quant au sujet

Quelle que soit la matière  
Quelle que soit la complexité de votre question

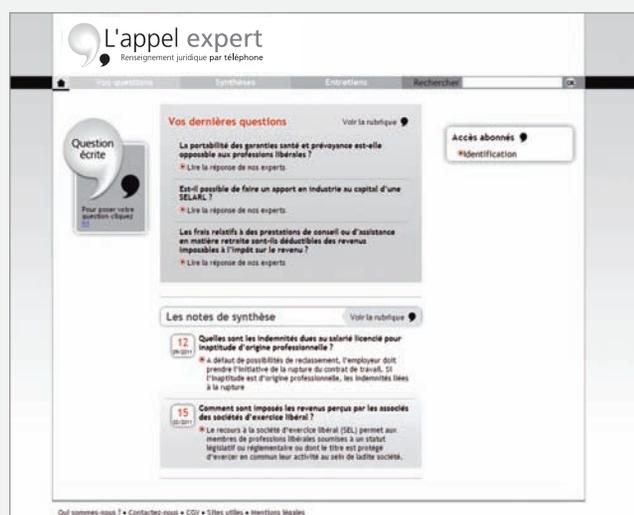
### Souplesse quant à la fréquence

Vous choisissez vous-même votre fréquence d'appel  
et nous nous adaptons.

### Souplesse quant au support

Outre le téléphone, L'appel expert met à votre  
disposition un formulaire de demande sécurisé  
sur son site Internet :

1. Sélectionnez votre matière
2. Rédigez votre question
3. Désignez le jour et l'heure de rappel
4. Obtenez une réponse dans un délai de 72h maximum.



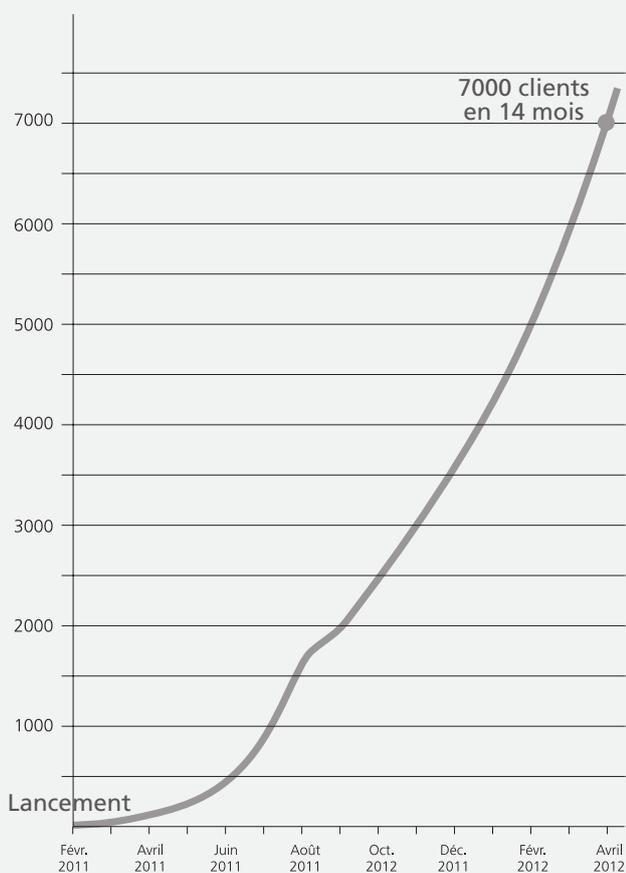


REJOINDRE UN SERVICE EN PLEINE



# expansion

## principales tendances sur la première année



Au terme d'un an d'activité, L'appel expert compte déjà plus de 7000 clients.

Ce service novateur dans le monde de l'édition juridique se développe de jour en jour pour la plus grande satisfaction de nos clients.

 **L'appel expert**  
Renseignement juridique par téléphone